

COUR D'APPEL DE VERSAILLES

PARQUET GÉNÉRAL

service de l'exécution des peines

n° [REDACTED]
Restitution d'un véhicule automobile immobilisé judiciairement

ORDRE DE RESTITUTION

Le procureur général près la cour d'appel de Versailles,

Vu la décision [REDACTED]
de Versailles,

Vu la requête en date du 26 février 2018 formée par le Conseil de :

[REDACTED]
Vu l'article 41-4 du Code de procédure pénale ;

ORDONNE que soit restitué à [REDACTED]

- le véhicule de marque [REDACTED] immatriculé [REDACTED] remis au Garage [REDACTED]
[REDACTED]

Au parquet général, le [REDACTED]
LE PROCUREUR GÉNÉRAL